\$ 0

VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de l'adoption du règlement suivant par le conseil municipal et que ce dernier a reçu toutes les approbations requises:

- Règlement numéro 968
 - Adoption du règlement numéro 968 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble
- Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 14 juin 2022.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 17 juin 2022.

Karyne Tremblay,

Korupe dienday

Directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe